



Journée de formation et d'études sur le roman policier

Destinée aux bibliothécaires et autres spécialistes du livre

Lundi le 15 octobre 2018

(Grande Bibliothèque - 475 Boul de Maisonneuve E, Montréal, (Salle M-460))



©Myles Hyman

Comme le soulignait Anne-Sophie Chazaud dans son éditorial du Bulletin des bibliothèques de France consacré au polar (10, novembre 2016), s'ils semblent très éloignés l'un de l'autre, les univers du roman policier et de la bibliothèque se comparent en fait sur plusieurs points : «Se mouvoir dans le maquis d'une collection, dans la forêt informationnelle, requiert des compétences d'enquêteur tandis que l'efficacité policière repose sur le tri, la classification, l'archivage et le traitement d'informations en apparence anodines mais dont l'examen minutieux et intelligent permettra de révéler les vérités initialement invisibles.»

Que vous soyez en bibliothèque municipale, dans une bibliothèque affiliée ou en milieu scolaire ou académique, cette journée est organisée pour vous afin de vous permettre de mieux appréhender ce genre littéraire très en demande par nos publics, et que parfois nous percevons comme «mineur».

Organisée par l'ASTED en collaboration avec Morgane Marvier, blogueuse et spécialiste du roman policier, il vise à donner une meilleure compréhension sur ce genre littéraire, à discuter la place de celui-ci dans nos collections, et à réfléchir sur les meilleures façons de communiquer avec nos publics pour mieux leur faire apprécier le roman policier.



Morgane Marvier

Après des études en documentation, Morgane Marvier a été libraire pendant 10 ans dans une librairie de Montréal. Grande lectrice de romans policiers, elle a créé son blogue, Carnets Noirs. Elle a écrit des critiques dans plusieurs médias (Les Libraires, Alibis), participé à une émission littéraire sur CHOQ, animé des rencontres en librairies et donné des formations sur ce genre littéraire. Depuis 2017, elle continue de parler de polar dans les salons du livre en Europe, étant coordonnatrice des salons à l'étranger pour Québec Éditions (ANEL).

PROGRAMME

9h00-10h30 Conférence de Morgane Marvier 1^{ère} partie : Mais le polar, qu'est-ce que c'est ? Historique du genre et ses différentes catégories. Et le polar québécois dans tout ça ?

10h30 **Pause**

11h Visions du polar : Table-ronde spécialistes (animation : Morgane Marvier)

- Norbert Spehner, journaliste et intervenant bien connu sur le polar
- Anne-Marie Villeneuve, éditrice, Druides
- Richard Migneault, blogueur passeur littéraire, directeur de collection.

12h15 **Lunch sur place (inclus)**

13h15 Conférence de Morgane Marvier 2e partie : Il n'y a pas que le polar scandinave dans la vie ! Le polar à travers le monde. Question de passeur : Comment conseiller ce genre littéraire à nos lecteurs : quelques idées.

14h15 **Pause**

14h30 De l'auteur à la diffusion: Table-ronde (animation : Réjean Savard)

- Nancy Giroux, technicienne en documentation et auteure du blog Encre Noire
- Jean-François Santerre, libraire
- Rebecca Mathieu, auteure de polar et aide-bibliothécaire

15h45 **Pause**

16h Entretien avec Chrystine Brouillet, auteure de polar réputée et créatrice du personnage de Maud Graham (animation Morgane Marvier).



© Maxyme G. Delisle

16h45 Conclusion (Réjean Savard)

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom : _____ Prénom : _____

Organisme : _____

Adresse _____

Ville : _____ Province : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____

Courriel : _____

Tarifs (Taxes en sus)

Membre collectif ou individuel: 175 \$ Non-membre: 275 \$ Membre
étudiant (preuve justificative requise): 95\$

**Tarif incluant le lunch du midi*

Modalités de paiement

par chèque à l'ordre de ASTED Inc.

par facturation à mon organisme: _____

par Carte de crédit: Visa MasterCard

Montant _____

J'autorise à prélever sur ma carte de crédit n° _____

Expiration ____ / ____

Nom du titulaire de la carte de crédit : _____

Code de sécurité : _____

Signature du titulaire : _____

Date : _____

Modalités de remboursement

- Sept (7) jours ouvrables ou plus avant l'activité de formation : Remboursement en totalité.
- Moins de sept (7) jours ouvrables avant l'activité de formation : Remboursement moins 30 % ou facturation de 30 % des frais d'inscription, selon le cas. En cas d'absence non signalée selon les délais prescrits ci-dessus : Aucun remboursement ou facturation en totalité, selon le cas.